

Déclaration liminaire de la FAPEE Conseil d'administration de l'AEFE du 11 mars 2024

Monsieur le Président, Madame la Directrice Générale, Mesdames et Messieurs les administrateurs,

Les parents sont inquiets - cet état affectif est causé par la crainte, l'appréhension, l'incertitude.

La crainte, pour certains, de ne simplement plus pouvoir payer, face aux envolées inflationnistes des frais de scolarité, face aux crises de gestion alarmantes et peu anticipées, par exemple dans le réseau de la Mission Laïque Française, face aux annonces des dernières commissions nationales des bourses, démenties puis réaffirmées, notamment sur la prise en charge et la formation des AESH.

L'appréhension est généralisée, dans un contexte de coupes budgétaires dont nous ne connaissons pas bien les effets sur les équilibres du réseau, et donc sur l'évolution des frais de scolarité. Ce contexte vient percuter les ambitions du plan de doublement des effectifs à horizon 2030. Les difficultés de la Mission Laïque Française devraient d'ailleurs nous interroger sur les modes de gouvernance du réseau, sur la nécessité de piloter de front tout à la fois la gestion saine de chacun des établissements et les mécanismes de péréquation, de peut-être prioriser davantage la consolidation au développement.

Puisque l'avenir est incertain, l'horizon des parents, c'est avant tout 2024 – horizon déjà bien flou, surtout par temps de grève, comme à Londres. Par exemple, les parents d'élèves s'interrogent sur la pertinence pour les établissements du réseau des dernières mesures annoncées en France, fléchées pour répondre avant tout aux problématiques de terrain de l'école publique. A contrario, le réseau capitalise trop peu sur les initiatives locales d'associations de parents d'élèves, au plus près des besoins et spécificités de l'enseignement français à l'étranger, qui pourraient pourtant essaimer grâce à l'AEFE. Pour cela il nous faudrait passer de la verticalité aux communautés de pratiques.

Les parents gestionnaires ont également besoin de visibilité, de prévisibilité, de respect des engagements. Alors qu'ils portent une lourde responsabilité, ils peinent parfois à se protéger juridiquement, comme à Cuba. Alors que les établissements conventionnés ont déjà voté leur budget, ils se retrouvent confrontés à une augmentation non concertée de la participation à la rémunération des détachés et des résidents. La direction de l'AEFE affirme pourtant à ces mêmes parents gestionnaires, lors des séminaires de gouvernance, qu'elle doit leur assurer une visibilité triennale. Et si l'AEFE ne tient pas ses engagements, alors le concept de gouvernance partagée des établissements conventionnés est en péril. A titre d'exemple, lorsque le choix d'un personnel de direction n'apporte pas satisfaction, l'AEFE est-elle capable d'agir avec célérité, en lien avec l'organisme gestionnaire, ou prend-elle le risque de déséquilibrer l'établissement et de décourager même les plus ardents défenseurs du modèle conventionné ? A Shanghai, est-il normal que l'AEFE remette fondamentalement en question une convention signée en 2022, au motif qu'elle ne correspond pas, ou plus, à la vision de l'Agence au sujet de la gouvernance des grands établissements conventionnés ? Quelle serait donc la nouvelle vision qui signifierait la fin du modèle de gouvernance partagée Proviseur / Directeur Exécutif tel qu'il est pourtant pratiqué depuis une dizaine d'années ? Des parents éclairés font tous les jours fonctionner avec doigté ce modèle complexe mais performant – l'AEFE a-t-elle toujours l'ambition de le faire vivre ou préférerait-elle s'en tenir à la dichotomie EGD / partenaires ?

Paradoxalement, alors que nous sortons d'une longue séquence de consultations devant réunir, clarifier et dynamiser le réseau de l'enseignement français à l'étranger, celui-ci semble se chercher sur un certain nombre de thèmes cruciaux. Mentionnons une nouvelle fois le dossier de la contribution unique, semble-t-il au point mort, ou le manque d'information analytique sur les différentes missions de l'AEFE, plus agrégées que visibilisées.

Quelques illustrations encore dans les questions diverses du jour. Lorsque les parents proposent de nouvelles solutions, comme la mutualisation de psychologues scolaires, la réponse de l'AEFE reste floue. N'est-il pas temps de prendre la mesure des enjeux du bien-être, en particulier de la santé mentale, de nos élèves, sujet sur lequel les établissements français ont pu prendre du retard face à la concurrence ? Lorsque les parents questionnent l'AEFE sur la formation des acteurs du réseau à l'orientation postbac, la réponse de l'opérateur ne porte que sur l'enseignement supérieur français. Quand prendrons-nous vraiment en compte la diversité des projets de vie de nos élèves qui ne se résume pas à une priorité donnée au national ? Quand une fédération de parents d'élève s'interroge sur les motifs de départs du réseau de certains élèves, l'AEFE affirme ne pas s'intéresser au suivi des familles décidant de quitter le réseau. Comment se soucier de notre attractivité sans apprendre de ceux qui font le choix de ne pas rester ? Lorsqu'un député soulève la question de la mixité scolaire dans le réseau de l'enseignement français à l'étranger, l'AEFE reconnaît que le sujet est fort mal documenté. Quelle ambition d'inclusivité défendons-nous et comment évaluons-nous la valeur ajoutée de nos établissements ? Lorsqu'une organisation syndicale interroge l'évolution de la cartographie des personnels détachés, l'AEFE ne partage que quelques lignes directrices. Si le levier des ressources humaines est véritablement stratégique pour la qualité, l'animation ou le développement du réseau, pourquoi les administrateurs sont-ils laissés à l'écart des arbitrages à effectuer ?

Nous l'avons déjà dit, contrairement à notre appellation d'administrateurs, au sein de la présente instance, nous représentons davantage nos intérêts que nous n'administrons l'AEFE. Au moins pourrions-nous créer les conditions d'un vrai travail collectif en dehors du conseil d'administration, par des commissions, des groupes de travail, mais le mode et la fréquence de nos échanges nous cantonnent souvent à des exercices de consultation, nos propositions de contribution restant parfois lettre morte, nos courriers sans réponse. Madame la Directrice Générale, nous vous invitons, si vous le souhaitez, à travailler davantage avec tous les administrateurs et particulièrement les parents, afin que notre ambition commune pour le réseau dépasse la stricte intersection de nos intérêts particuliers.

Hugo Catherine pour la FAPEE